



**FISONG - Insertion économique, sociale et
citoyenne des jeunes déscolarisés des
quartiers périphériques des villes d'Afrique
de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti**



**Réponses aux
questionnaires**



17 avril 2020

Contexte

Dans le cadre de l'appel à projet *FISONG 2020 – Education et insertion : « Réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti »*, une consultation électronique à destination des OSC a été organisée afin d'enrichir les termes de référence de l'appel à projet, utilisés dans la Note de Cadrage qui lui est associée.

Un atelier de consultation des partenaires était programmé pour début avril 2020. En raison des circonstances exceptionnelles dues à la crise sanitaire provoquée par le COVID-19, cet atelier a été remplacé par une consultation par écrit.

Le questionnaire guidant la consultation porte ainsi sur :

- Les éléments de sémantique, permettant d'établir pour toutes les parties une définition précise des termes utilisés
- Le contexte de l'appel à projet
- Les lignes directrices de l'appel à projet

Le questionnaire à destination des OSC a été diffusé via le site internet de l'AFD et administré sur Jotform du lundi 6 avril 2020 au jeudi 9 avril 2020. A l'échéance de la consultation, 31 répondants ont été recensés. L'AFD se réjouit de la mobilisation active autour de cette consultation électronique malgré un environnement de travail perturbé et en remercie vivement tous les participants. L'AFD diffuse ainsi par souci de transparence auprès des répondants les éléments d'analyse des réponses au questionnaire, qui serviront à modifier les termes de référence de la note de cadrage de l'appel à projet.

Verbatim

« Je vous remercie pour cette initiative qui nous permet de rester en contact malgré les circonstances »

« Merci pour l'implication des ONG dans le processus d'élaboration des TDR. Cette mécanique de concertation est précieuse ! »

L'analyse des réponses développée ci-dessous se présente ainsi de la manière suivante :

- Présentation statistique des résultats par grandes thématiques
- Présentation et discussion des commentaires apportés

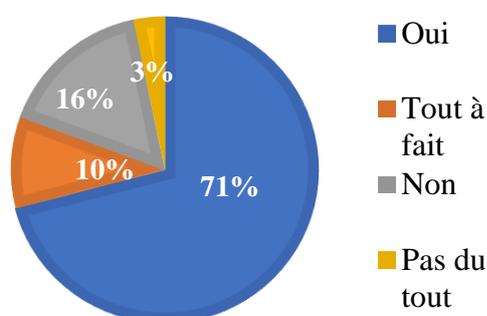
Sémantique

Remarque liminaire : un décalage peut être observé entre les données statistiques et les verbatims, en effet les commentaires sont le plus souvent complétés par les répondants qui remettent en cause la proposition sémantique.

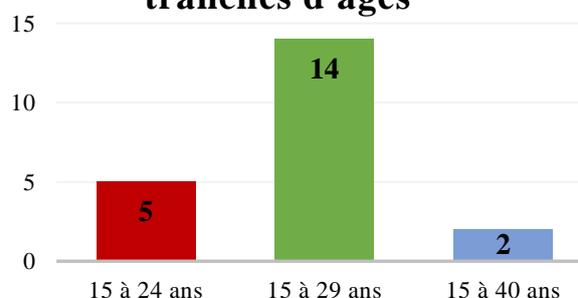
▪ Définition du terme « jeune » :

Sur 31 répondants, 25 considèrent la notion de jeunesse comme intimement liée au critère d'âge biologique, retenant en majorité la tranche des 15-29 ans comme représentative de cette population (13 réponses sur 20), suivie des 15-24 ans puis enfin des 15-40 ans. Nous comptabilisons 31 réponses qualifiant la jeunesse selon le critère d'âge biologique alors que seuls 21 répondants expriment la tranche d'âge à privilégier selon les trois choix proposés.

DÉFINIT-ON LA JEUNESSE PAR L'ÂGE BIOLOGIQUE?



Nombre de réponses par tranches d'âges



Sont également évoquées dans la section commentaire les tranches 18-24 ans (une occurrence), 16/15-30 ans (une occurrence) 16-35 ans (une occurrence).

La limite basse de 15/16 ans permet de cibler les individus en âge de travailler. Il est en revanche plus délicat de déterminer la limite haute car constitue un critère d'exclusion potentiel de certaines composantes de notre population cible. C'est le cas notamment pour les filles, pour lesquelles il est parfois courant de les considérer comme adultes plus tôt que pour les hommes. En Afrique de l'Ouest, si un homme peut encore être considéré comme jeune à 40 ans, cette limite se portera davantage sur l'âge de 30 ans pour les femmes. Il est pour cette raison nécessaire de combiner l'âge biologique à d'autres facteurs explicatifs de la jeunesse pour en cerner pleinement les spécificités.

Verbatim

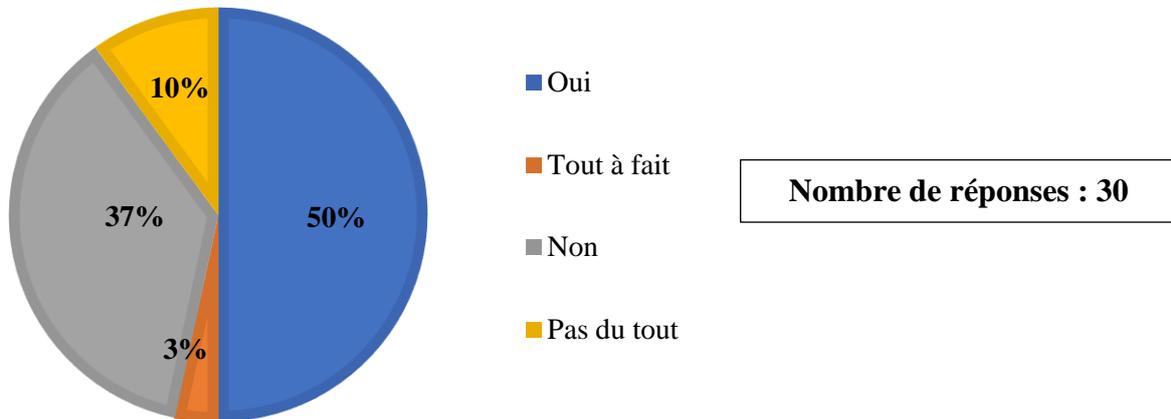
« *L'âge peut entrer en considération mais il faut croiser avec d'autres variables* »

« *Je pense plutôt à 16-35 ans* »

« *Nous prenons pour jeunes les personnes ayant ent[r]e 18 et 24 ans* »

Les réponses sont cependant plus contrastées quant à la définition de la jeunesse par des critères familiaux et professionnels. En ce qui concerne la situation familiale (absence de famille à charge), sur 30 répondants, 16 soutiennent la prise en compte de caractéristiques familiales (engagement marital, naissance d'un enfant, constitution d'un foyer) dans la définition de la jeunesse. 14 répondants optent pour le rejet de ce positionnement sémantique.

DÉFINIT-ON LA JEUNESSE PAR LA SITUATION FAMILIALE



Certains répondants considèrent les charges familiales liées à l'union ou la naissance d'un enfant comme constitutives du passage à l'âge adulte tandis que d'autres considèrent que l'exercice de responsabilités familiales et la jeunesse ne sont pas antinomiques. La jeunesse étant récurrentement identifiée comme un processus transitoire d'un état de dépendance à un état d'indépendance, il est intéressant de mettre en relief la situation familiale sous l'angle de l'autonomisation de l'individu. Il est considéré qu'une personne exerçant une responsabilité, notamment financière, au sein de la cellule familiale ou qui est capable de redistribuer ses ressources dans sa famille élargie a achevé sa transition vers la vie d'adulte. Compte tenu de la part importante d'enfants/jeunes mères/pères, la mise au monde d'un enfant ne constitue cependant pas un critère de passage à l'âge adulte pleinement fiable, la charge du nouveau-né pouvant être supportée par la famille ou la communauté.

Verbatim

« [...] envisage la jeunesse comme étant un processus vers une autonomisation, qui peut être caractérisée par sa situation familiale (absence de famille à charge) mais pas uniquement (exemple de jeunes femmes ayant des enfants à charge) »

« Ce n'est pas la situation familiale qui définit un jeune ; toutefois toutes ses vulnérabilités doivent être prises en compte »

« La situation familiale n'a pas d'ingérence dans la classification des jeunes »

« C'est vrai que les unions stables arrivent souvent après 30 ans, mais ce n'est pas un critère de jeunesse assez fiable »

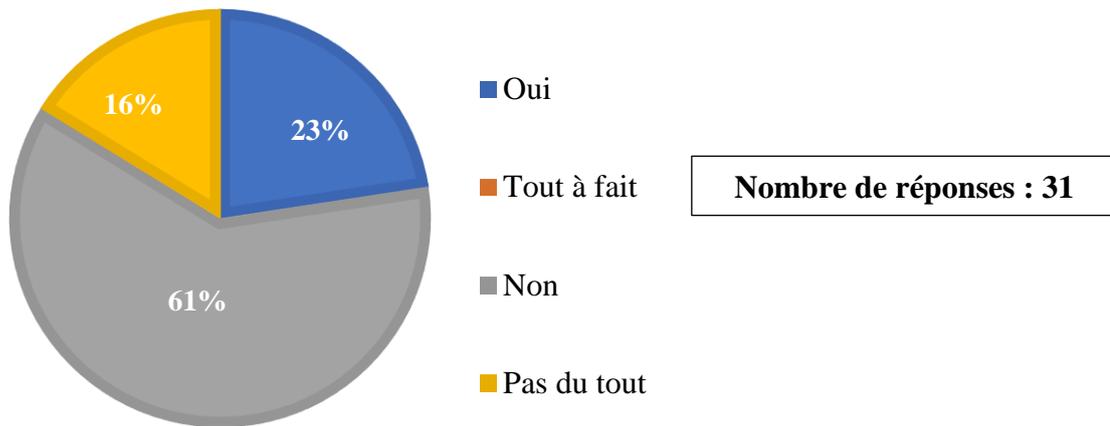
« Bien souvent dans le contexte haïtien, le/la jeune est quelqu'un(e) qui n'a pas encore de responsabilité familiale. Une fois marié(e), ou en couple on le/la considère comme adulte »

« On définit un jeune par son type de responsabilités vis à vis de sa famille »

« Au Liberia, il existe beaucoup de jeunes filles mères avec un ou plusieurs enfants. Bien qu'ayant déjà une charge familiale, un bon nombre d'entre elles n'ont pas l'âge adulte légale et ne sont pas en mesure de s'assumer financièrement »

Les OSC sont plus catégoriques quant au rapport au travail dans la définition de la jeunesse avec 24 réponses négatives (Non : 19 et Pas du tout : 5) sur 31, soit 87 % des réponses.

DÉFINIT-ON LA JEUNESSE SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE?



Ceci s'explique d'une part car il est plus que courant d'observer des enfants et des adolescents travailler et d'autre part car les situations de précarité, de chômage ou d'inactivité sont prégnantes chez les plus jeunes, elles touchent globalement toutes les tranches d'âge au sein des régions étudiées. Le degré de dépendance ou d'autonomie, liée au statut d'adulte est sans doute plus pertinente à relever pour la qualifier la jeunesse, mais reste tout de même délicat à manipuler dans des régions où la stabilité professionnelle et un revenu du travail décent n'étant pas garantis compte tenu d'un environnement des affaires peu favorable.

Verbatim

« La précarité touche beaucoup les jeunes dans la société »

« En fait, la situation professionnelle ne définit pas en tant que tel un état de « jeunesse » mais de façon concomitante, de nombreux « jeunes » (dans la catégorie d'âge 18-35 ans) n'ont pas de situation professionnelle stabilisée ou de ressources économiques suffisantes pour leur permettre de résister aux potentiels chocs futurs (économiques ; catastrophes, crises, etc.). Une partie de ces « jeunes » sont à la tête de ménage, avec la nécessité de prendre en charge des dépendants, et la stabilisation/l'augmentation de leurs ressources permet d'avoir un impact sur l'ensemble du ménage et le bien-être des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées ou malades, etc.) »

« [...] considère plutôt le jeune par son degré d'insertion socio-économique, son autonomie dans lesquels sa situation professionnelle a une part intégrante effectivement »

« *Non pas seulement. Un jeune peut avoir un travail mais s'il [ne] s'agit pas d'un emploi décent et s'il est précaire les difficultés que le jeune va rencontrer en matière d'insertion social seront aussi très forte* »

« *Il y a aussi des jeunes avec une situation professionnelle ou du moins étudiante stable. Donc on ne peut assimiler au terme jeune, ceux qui ont une instabilité professionnelle* »

« *Dans les contextes d'intervention cités dans la FISONG ceci est à relativiser, l'accès à une situation dite stable (à définir) n'étant pas garantie* »

« *Un enfant peut avoir un travail au lieu d'être à l'école...* »

« *Même si aujourd'hui la situation des jeunes en Afrique de l'Ouest est caractérisée par un manque de formation professionnelle et des difficultés d'insertion professionnelle, ces éléments ne devraient pas entrer dans la définition du concept de "jeune"* »

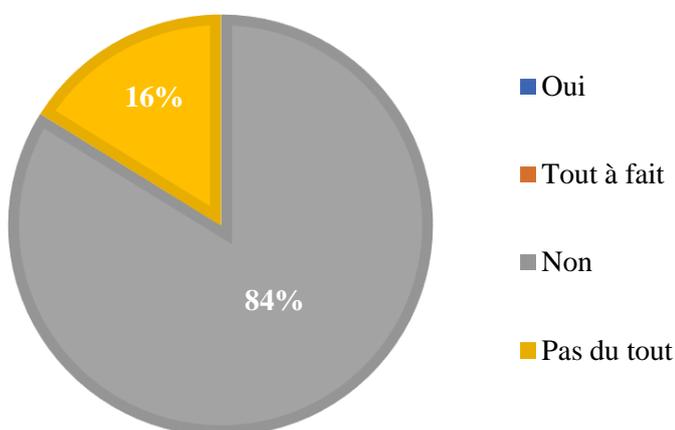
« *L'une des caractéristiques du jeune haïtien est qu'elle/il ne dispose pas d'une situation professionnelle stable. Des études de barrières à l'emploi depuis plusieurs années en témoignent, et la culture haïtienne a tendance à identifier un jeune par son statut d'emploi* »

« *En plus de son âge biologique, un jeune est caractérisé par sa situation professionnelle, notamment s'il ou elle n'a pas d'emploi ou est en situation professionnelle précaire* »

« *Il y bien sûr des personnes qui déjà à l'âge de 21 ans, comme les footballeurs qui ont déjà une vie très confortable. Il y a aussi des personnes à l'âge 65 ans qui ont toujours une vie misérable. Le jeune est la personne en âge de travailler, et sa situation professionnelle relève de la définition du chômage, de sous-emploi* »

Avec 31 réponses négatives (Non : 26 et Pas du tout : 5), il est en enfin unanimement admis que la pratique de la citoyenneté, autant via l'engagement politique qu'associatif, ne constitue pas un critère pertinent pour caractériser la jeunesse.

DÉFINIT-ON LA JEUNESSE PAR LA PRATIQUE DE LA CITOYENNETÉ?



Nombre de réponses : 31

D'une part, l'implication dans la vie communautaire peut cacher des situations d'embrigadement ou de manipulation idéologique et politique. D'autre part le degré de répression des mouvements citoyens par le pouvoir en place ne permet pas de considérer pleinement la volonté d'engagement des individus. Nous pouvons ajouter qu'il est habituel de voir toutes les catégories d'âge impliquées dans la communauté en raison de la mobilisation nécessaire de tous ces membres « productifs socialement » afin d'améliorer les conditions de vie. Il est enfin soulevé que les jeunes tendent à s'impliquer socialement par d'autres canaux que la politique et l'engagement associatif, rendant ce critère complexe à construire.

Verbatim

« La citoyenneté implique de se reconnaître comme citoyen (faisant partie d'un tout), de bénéficier de droits et [en avoir la] capacité de les exercer. Ceci ne concerne donc pas spécifiquement les jeunes, puisque de nombreux segments de la population peuvent être en situation d'exclusion, sans être protégés par des droits ou ne pas être en mesure de les exercer. De ce fait, on peut considérer que la citoyenneté participe de l'accomplissement d'un jeune et de sa capacité à jouer un rôle dans la société et à y contribuer »

« [...] nous considérons effectivement la faiblesse de l'implication citoyenne et faiblesse de la représentativité comme étant une des caractéristiques des groupes cibles de jeunes »

« Non car il y a des jeunes impliqués dans des associations (citoyenne, culturelle ou sportive). Il y a les jeunes engagés et les NEET »

« Un jeune peut être très impliqué au niveau citoyen... tout en étant "jeune" »

« Cette question est dangereuse ; un jeune a t'il murit parce qu'il est embrigadé dans une organisation politique extrême, une secte ou forcé de rejoindre un syndicat par la pression des collègues ? »

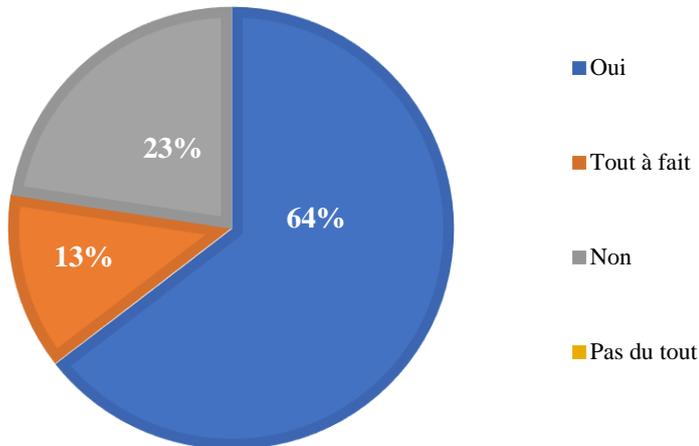
« Les jeunes peuvent être engagés et sont souvent encouragés à l'être alors même qu'ils sont lycéens, étudiants et clairement identifiés comme "jeunes" socialement. Cela est moins vrai lorsque le régime politique en place est autoritaire »

« Autant il y a des personnes âgées qui sont hostiles à la vie associative ou politique, autant il y a des jeunes hostiles à la vie associative. On ne peut donc pas déterminer le jeune pas son appartenance aux associations alors qu'il y a des jeunes handicapés, malvoyants... Déterminer donc la jeunesse à partir de la participation à la vie associative serait une exclusion volontaire des handicapés et malvoyants de la catégorie jeunesse »

▪ Définition du terme « déscolarisé » :

24 répondants sur 31 estiment la durabilité d'une situation de rupture au système scolaire ou de formation comme constitutive de la déscolarisation, un jeune n'ayant jamais été scolarisé pouvant parfois être aussi intégré à cette définition.

LA DESCOLARISATION EST ELLE DÉFINIE SELON LA DURABILITÉ DE LA RUPTURE AU SYSTÈME SCOLAIRE?



Nombre de réponses : 31

Verbatim

« Pour [...], le terme déscolarisé fait référence à une partie des groupes d'enfants et de jeunes hors école, ceux qui ont été inscrits à l'école et qui en sont sortis pour différentes raisons (par ex. du fait d'un environnement inaccessible, déplacement, discrimination, moqueries, violences). Pour nous, le caractère durable de la situation de rupture au système scolaire n'est pas adapté »

« On parle de décrochage ou abandon du système scolaire ou d'une formation, d'une durée de plus de 3 mois »

« Même si c'est 1 an, c'est un déscolarisé »

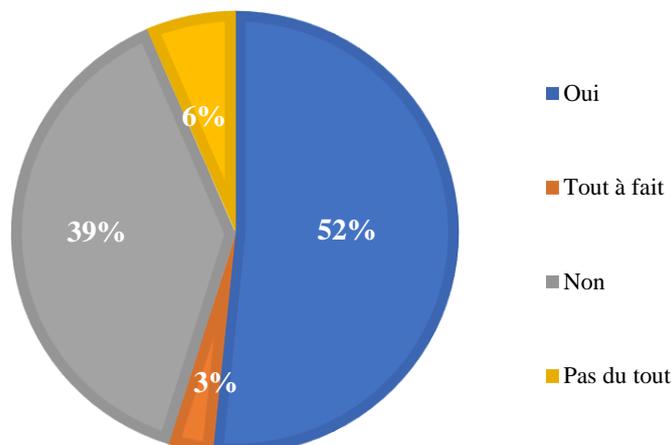
« C'est une personne ayant quitté précocement le système scolaire ou de formation sans avoir eu les compétences nécessaires à son insertion socio-professionnelle »

« On peut voir le terme "déscolarisé" [sous] deux angles. L'un d'eux peut être tout simplement lié à l'analphabétisme total, c'est-à-dire un jeune qui [ne sois jamais allé] n'a à l'école. [Sous] un autre angle on dirait un jeune qui n'a pas pu boucler le cycle d'étude scolaire (la rupture) »

« Une fois qu'il ait suivi une formation ou scolarisation quel que soit le niveau et qu'il a fait un abandon sans plus y retourner »

L'intermittence de la scolarisation divise davantage les répondants avec 55 % de réponses positives et 45 % de réponses négatives.

**DÉFINIT-ON LA DESCOLARISATION SELON
L'INTERMITTENCE DE LA RUPTURE
SCOLAIRE?**



Nombre de réponses : 31

Le critère de durabilité de la rupture au système scolaire précédemment évoqué est privilégié dans la définition de la déscolarisation, bien que de nombreux jeunes tendent à suivre une scolarité en pointillée, devant alterner phase de travail et phases d'étude. Il est également spécifié que les jeunes déscolarisés et ceux suivant une scolarité non linéaire, dite « perlée », constituent même des populations à distinguer en raison de la différence des dispositifs à mettre en œuvre pour les accompagner. L'intermittence face à la scolarisation peut être vue comme une composante déterminante d'un processus menant à la déscolarisation mais ne doit pas être perçue comme un critère systématique.

Verbatim

« L'intermittence fait qu'il n'est pas entièrement déscolarisé »

« L'intermittence peut-être une caractéristique, mais elle ne doit pas être retenue comme critère systématique »

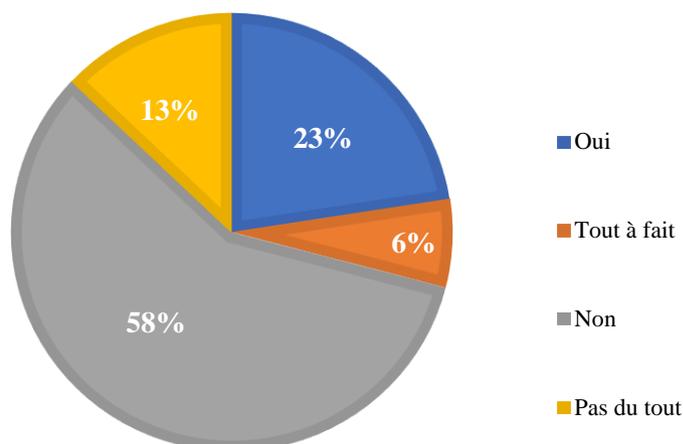
« Il s'agit de ne pas confondre la déscolarisation avec l'absentéisme perlé »

« La rupture n'est pas toujours nette. Un/une jeune peut être durablement dans une situation de difficulté à suivre régulièrement une scolarité en pointillé. Les impératifs de travail et/ou de contribuer au revenu de la famille peut être un frein important à un suivi scolaire permanent »

« Dès qu'il y a un retour dans le système on ne peut pas parler d'une situation de déscolarisation »

Avec 22 réponses négatives sur 31, la formalité de la formation suivie est globalement considérée comme peu pertinente dans l'analyse de la scolarisation.

DÉFINIT-ON LA SCOLARISATION SELON LA FORMALITÉ DE LA FORMATION SUIVIE?



Nombre de réponses : 31

Ceci s'explique notamment par le rôle joué par le secteur informel dans l'acquisition de compétences structurantes et parfois/si ce n'est souvent par des formations de meilleure qualité que celles dispensées par le secteur public et privé formel. La notion de déscolarisation se rattache cependant plus facilement au secteur formel, disposant de moyens et de prérogatives de recensement des élèves/étudiants, notamment dans une démarche de suivi sectoriel (audit et planification).

Verbatim

« [...] un enfant ou jeune déscolarisé fait référence au système éducatif formel ou non formel (qui comporte un élément d'apprentissage) »

« [...] considère les systèmes d'éducation non formelle, l'alphabétisation fonctionnelle ou toute action de formation de base »

« Celui dont la scolarisation dans une école formelle a été interrompue »

« Que ce soit une formation formelle dans un centre professionnel ou que ce soit une formation en métier à l'informel[], ces deux types de formations peuvent faire passer un jeune en adulte »

« Certaines formation dites "informelles" offrent plus de qualité d'apprentissage que les formation dites "formelles" proposées par les systèmes officiels étatiques ou privés en place »

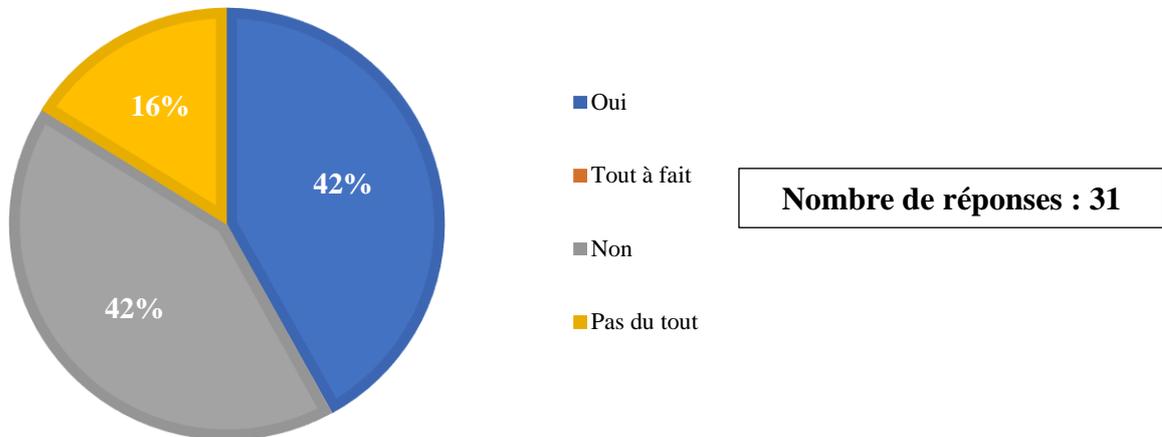
« Un jeune déscolarisé est en rupture de formation, même non formelle »

« Toute forme de savoir formel ou informel acquis contribue à performer la connaissance et la performance »

« La formation informelle est une rupture scolaire »

Avec une majorité de réponses négatives, soit 18 sur 31, les situations d'échec scolaire ou d'absentéisme chronique ne caractérisent pas pleinement la notion de déscolarisation.

**DÉFINIT-ON LA DESCOLARISATION SELON
LE DEGRÉ D'ASSUIDUITÉ DE L'ÉLÈVE?**



Ce constat découle principalement que ce sont des faits inhérents à tout système scolaire, bien que l'ampleur de ces phénomènes varie d'une région à l'autre. Certains répondants considèrent cependant les deux faits comme intimement corrélés.

Verbatim

« *Différence entre absentéisme et déscolarisation qui s'apparente à un décrochage total* »

« *[...] un jeune peut être inscrit dans une formation mais s'il ne s'y implique pas, je le considère comme un jeune déscolarisé* »

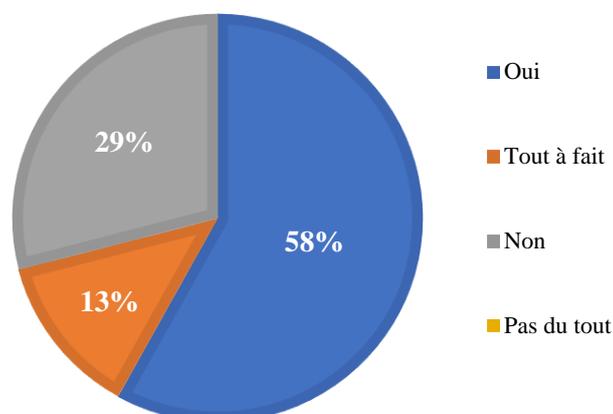
« *Il ne s'agit pas encore de déscolarisation mais évidemment celle-ci en est la conséquence* »

« *Tant qu'il est dans le système, il ne peut pas être classé déscolarisé. L'absentéisme et l'échec sont des faits courants dans le monde scolaire. Reste à analyser le pourquoi de ces faits pour motiver le jeune à être assidu et appliqué* »

« *Tant qu'il va à l'école et y est accepté, il n'est pas encore déscolarisé* »

La rupture précoce vis-à-vis du système scolaire est majoritairement considérée comme pertinente pour décrire les situations de déscolarisation avec 69 % de réponses positives.

DÉFINIT-ON LA DESCOLARISATION LE CARACTÈRE PRÉCOCE DE LA RUPTURE SCOLAIRE?



Nombre de répondants : 31

Ceci repose notamment sur la corrélation positive entre la sortie précoce du système scolaire et la faible propension à le réintégrer. Il ne faut cependant pas occulter ceux qui décrochent tardivement. En effet, ne pas terminer un cycle d'enseignement peut se révéler d'autant plus pénalisant que le marché de l'emploi valorise les diplômés.

Cet aspect peut cependant être complexe à appréhender face à l'hétérogénéité des systèmes éducatifs et des âges limites imposés par les autorités en matière de scolarisation obligatoire.

Verbatim

« *L'arrêt de la scolarité, quelques soient les causes et le moment, ne permet pas au jeune l'obtention de diplôme lui permettant l'insertion dans le marché de l'emploi* »

« *Le caractère précoce de l'arrêt de la scolarité n'est pas pris en compte dans la définition d'un enfant ou jeune déscolarisé* »

« *Arrêt en cours de formation aussi bien qu'une formation finalisée pour un jeune désirant poursuivre sa scolarité* »

« *Le fait d'arrêter sa scolarité jeune[] a beaucoup d'incidence pour un jeune[] que s'il va bout d'un cycle* »

« *[...] si l'arrêt est précoce, la déscolarisation a plus de risque d'être définitive* »

« *Un jeune déscolarisé n'aura pas obtenu un diplôme certifiant la validation un diplôme de fin de cycle secondaire* »

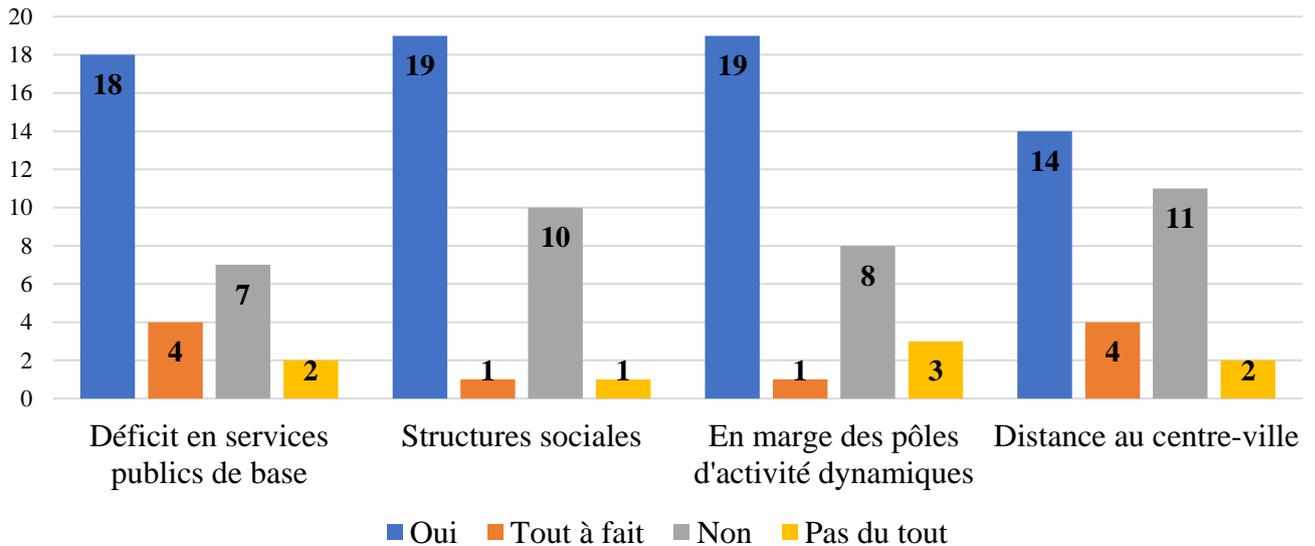
« *Tout dépend de ce [que l'on] définit comme précoce* »

« *Ceci dépend aussi du contexte et du caractère obligatoire de la scolarité* »

▪ **Définition de « quartier périphérique » :**

Selon les différentes réponses apportées les quartiers périphériques se définissent principalement par la présence et la qualité des services publics urbains (22 réponses positives), puis par les caractéristiques sociales des individus qui les composent (20 réponses positives), par la localisation en marge des pôles d'activité dynamiques (20 réponses positives) et enfin par la situation d'éloignement géographique vis-à-vis des centres-villes (18 réponses positives).

**Déterminants d'un "quartier périphérique"
en nombre de réponses**



Les composantes socio-économiques (populations pauvres, peu éduquées, vulnérables, marginalisées et discriminées, accès limité aux services de base) des populations qui composent les quartiers périphériques, autrement dits « quartiers défavorisés » ou « quartiers marginalisés » est davantage mis en avant que les critères purement géographiques, notamment liés à la distance. Il existe en effet des bidonvilles ou des quartiers très pauvres au cœur même des villes. Il est récurrentement évoqué dans les réponses que les quartiers périphériques font l'objet d'une juxtaposition de plusieurs couches et d'un brassage élevé de populations sous l'effet de dynamiques migratoires, et sont ainsi davantage homogènes socialement que dans une conception occidentale.

Verbatim

« Les quartiers périphériques font à la fois référence à une localisation géographique (être en périphérie de la ville) mais font appel en même temps à des représentations sociales : des quartiers peuplés d'habitants à faibles revenus/un faible niveau d'éducation et considérés comme ayant peu d'opportunités ; avec un accès limité à des services ou transports ; avec des habitants parfois victimes de discrimination[s] / de représentations sociales négatives... C'est pourquoi on peut également retrouver des zones de type « quartiers périphériques à l'intérieur de la ville (bidonvilles par exemple). Ces quartiers peuvent parfois ne pas être éloignés des zones franches économiques, etc. La localisation des bidonvilles dépend des dynamiques de chaque ville/chaque contexte... »

« Personnes plus marginalisées, plus vulnérables avec un accès moindre aux services de base »

« Le terme 'périphérique' me laisse très perplexe...d'autres termes permettent de mieux caractériser le besoin à mon sens : quartiers défavorisés, quartiers précaires »

« Nous considérons plus la dimension socio-économique du quartier périphérique que la dimension géographique. Néanmoins il est important d'inclure plusieurs dimensions : absence de services publics de base, assainissement etc. auquel s'ajoute l'éloignement du cœur de la ville et donc de l'économie »

« Les quartiers périphériques se situent géographiquement éloignés du centre-ville et connaissent un rythme lent d'urbanisation. [En] Conséquence[], les populations de ces quartiers ont un faible accès aux services sociaux de base comme l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, etc. »

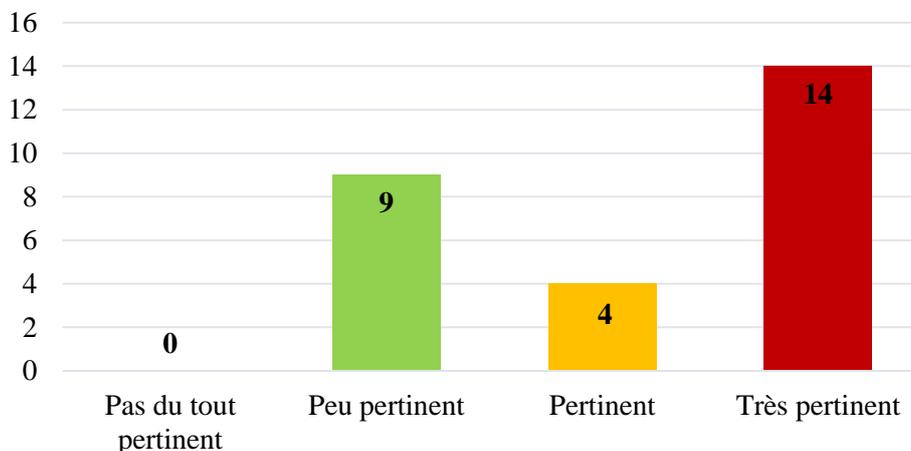
« Périphérique n'est probablement pas seulement défini par la localisation et l'éloignement physique. L'éloignement social est un critère fort également. Ces critères coïncident souvent mais ce n'est pas une règle absolue »

« Il peut être proche ou non et n'a pas de populations homogènes même si moins aisées »

Eléments de contexte

- Faut-il considérer des projets multi-pays ?

Nombre de réponses



18 réponses sur 27 indiquent la pertinence voire la forte pertinence de projets multi-pays. Les raisons évoquées relèvent principalement de dynamiques migratoires prégnantes entre pays riverains (déplacements forcés, travailleurs régionaux, populations nomades), de similitudes sociales et culturelles, de potentielles économies d'échelle dans la mise en œuvre des projets et de la dématérialisation du savoir et de la pensée.

En revanche d'autres répondants supposent qu'il est plus pertinent de focaliser les actions sur un pays voire une région nationale. Ceci permettrait d'appréhender pleinement les spécificités locales (langue, lois, cultures), quitte à capitaliser le retour d'expérience pour appliquer les actions menées ailleurs par la suite. Dans le cadre de Madagascar et d'Haïti, l'insularité ne rend pas pertinente la mise en œuvre de projets communs internationaux.

Verbatim

« *Les projets communs sont très difficiles à mettre en œuvre, beaucoup plus que les projets similaires ciblés localement* »

« *L'insularité de Madagascar ne permet pas [de] projet[s] commun[s]. Néanmoins, il est tout à fait possible de s'échanger sur les dynamiques et méthodologies d'intervention* »

« *Si nous parlons de projets intervenant en milieu urbain : il existe de grandes différences entre les grandes villes d'Afrique de l'Ouest. Si certaines données sont communes (secteur informel), d'autres diffèrent (plan d'urbanisation, développement horizontal ou vertical)* »

« *Dynamiques d'échanges interpays, qui rejoint l'absence des frontières des réseaux sociaux par exemple* »

« *Pertinent, mais pas essentiel* »

« *Le terme de transfrontalier semble se prêter aux pays mais pas aux capitales* »

« *Echanges d'expérience et de bonnes pratiques pour des réponses plus adaptées à la problématique partagée entre les pays transfrontaliers :*

-Similarités de cultures

-Economie d'échelle organisationnelle »

« *Plusieurs enfants abandonnent les classes pour aller travailler dans les pays voisins »*

« *Ces pays riverains partagent les mêmes problématiques et très souvent les mêmes réalités socio-culturelles. Ils sont constitués des mêmes populations que des frontières artificielles ont juste séparées pour des questions administratives. La mise en œuvre de projets transfrontaliers permet de consolider les liens ou parfois de régler certains conflits liés au voisinage »*

« *Nous pensons qu'il est souvent plus efficace de se concentrer sur une région et de tenir compte des réalités du terrain, puis de s'appuyer sur ces dynamiques pour "essaimer" les réalisations réussies. »*

« *Cette question n'est pas applicable à Haïti »*

« *Pertinent vu le nombre de personnes en déplacement forcé, les nomades et les travailleurs régionaux. Mais très compliqué à mettre en œuvre avec une durée et une dotation financière comme celles de la FISONG »*

« *Chaque pays a ses lois, ses systèmes, ses politiques et sa culture »*

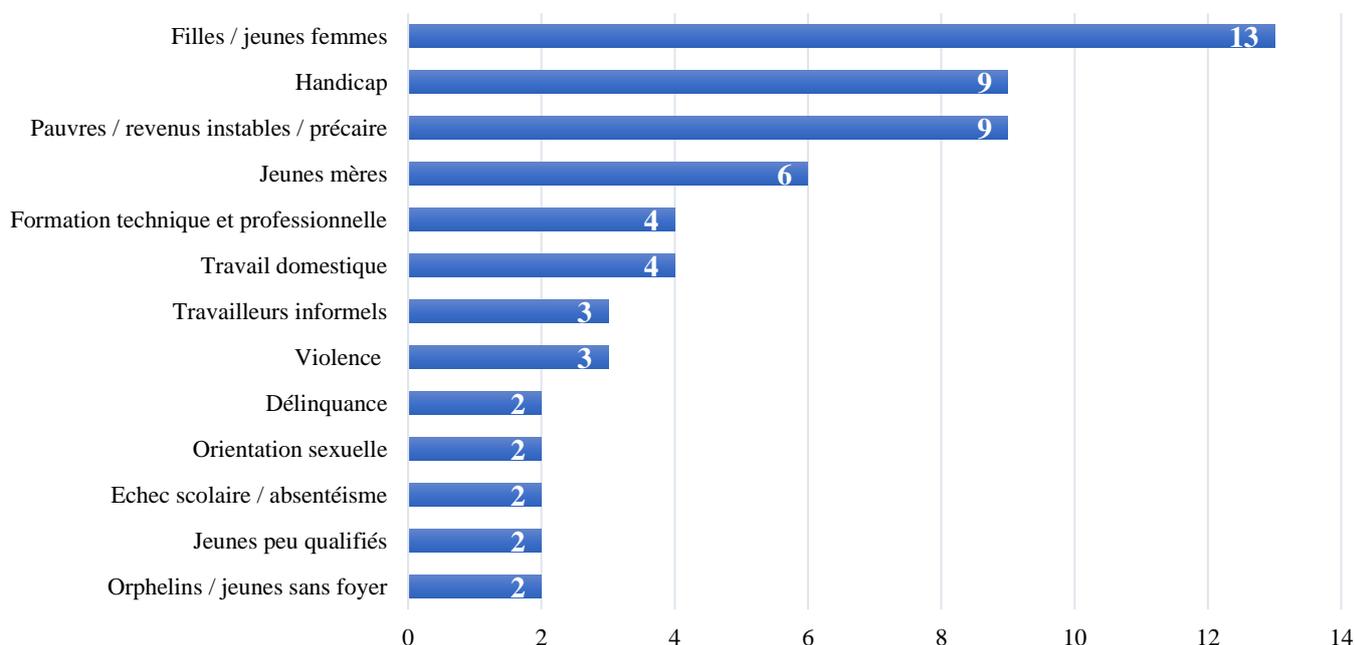
« *Au Liberia, la majeure partie des échanges frontaliers se font avec la Guinée et la C[ôte] d'Ivoire. Deux pays qui ont une langue différente de celle pratiquée au Liberia »*

« *Les réalité, croyance et philosophie varient d'une région à une autre en Afrique. Même au sein d'une même société, c'est mélange hétérogène. Donc, il faut tenir compte de ce paramètre, pour proposer des projets qui correspondent aux réalités de chaque milieu »*

« *Le partage d'expérience peut enrichir les deux pays »*

- Quels publics spécifiques viser en priorité ?

Occurrences dans les réponses



Verbatim

« *Les jeunes pauvres des quartiers périphériques ; Les jeunes filles-mères déscolarisées de 15-25 ans, scolarisables dans une formation professionnelle* »

« *Haïti : Des jeunes déscolarisés ; Des jeunes non scolarisés qui ont un handicap dans des quartiers périphériques ; Des jeunes filles mères déscolarisés.*

Madagascar : La politique nationale de la jeunesse malgache définit l'âge de la jeunesse de 15 à 30 ans. Les cibles prioritaires sont les Jeunes, en particulier les jeunes déscolarisés : jeunes handicapés déscolarisés entre 15 à 30 ans issus de territoires urbains défavorisés ou zones périphériques. Incluant, également :

- *Jeunes ayant des charges (adultes dépendants et / ou ayant fondé une famille)*
- *Jeunes issus de ménages à faibles revenus mais besoins de base couverts, ne permettant pas la démarche de scolarisation ou de formation* »

« *Les jeunes marginalisés, exclus des politiques nationales :*

- *Jeunes talibé[s]*
- *Jeune[s] sur chemin de violence[s] multiformes*
- *Jeune[s] isolés*
- *Jeune[s] LGBT*
- *Jeune[s] en travail domestique*
- *Jeunes filles déscolarisées* »

« *Jeunes non ou peu qualifiées, en situation de sous-emploi ou de chômage et issu[es] de quartiers défavorisés. Occupent un emploi salarié occasionnel, temporaire et précaire. Fortement discriminé[es] face à l'emploi formel. Accès limité aux services de base comme le*

capital, l'épargne et les formations. Exclues du système bancaire classique et sont souvent écartées par la majorité des institutions de microfinance (IMF) faute de garanties. Mais également, les jeunes diplômés de centres de formation technique [et] professionnelle formels ou informels, mais qui sont néophytes en gestion d'entreprise, qui ont une maîtrise insuffisante de leur domaine et peu d'expérience professionnelle. Une attention particulière aux jeunes femmes : elles sont plus susceptibles d'exercer un travail précaire dans le secteur informel et sont poussées vers des métiers dits « féminins » qui sont relativement peu qualifiés, faiblement productifs, mal rémunérés et sans protection sociale adéquate. Une attention particulière aux personnes déplacées et en situation d'exclusion (personnes en situation de handicap et / ou stigmatisées). »

« Femmes jeunes, hommes jeunes. Femmes jeunes seules avec enfant. Jeunes en situation de handicap »

« - Etudiants

- Groupes de jeunes (ex : grins au Mali)

- Jeunes qui ont perdu confiance en l'avenir, [dans la] société, qui ne trouvent plus leur place etc.

- Jeunes qui doivent absorber des demandes de la société sans s'y sentir à leur place (ex : fonder une famille, sans avoir l'envie / les moyens, etc.)

- Jeunes au sens régional (surtout Afrique de l'ouest) »

« Les jeunes femmes (notamment mères seules en charge de famille), les jeunes ayant un projet mais 'oubliés' des dispositifs d'aide, les jeunes à potentiel, mais 'plombés' par le manque de moyens dans les familles, qui ne suivent pas les études auxquelles ils pourraient prétendre. »

« Les publics visés seront ceux des quartiers périphériques de Bamako, et plus précisément le quartier de Niamana. Ce quartier fait partie du grand Bamako, tout en étant en dehors du District de Bamako et subit l'éloignement du cœur de la ville, l'absence de services de base (responsabilité de la région Koulikouro)

Deux types de publics : un public défavorisé qui pourra réintégrer un cursus de formation classique diplômant / un public vulnérable qui sera renforcé dans ses compétences techniques (qualifiant) et transversales. »

« Les jeunes, particulièrement les jeunes femmes, vulnérables non scolarisés qui ne sont ni en formation ni en situation d'emploi ou en situation d'emploi précaire avec prise en compte des besoins spécifiques dans une perspective d'inclusion. »

« Il semble important d'élargir dans cet appel le public de jeunes déscolarisés aux jeunes qui sont formellement scolarisés mais à fort risque de décrochage (échec scolaire, absentéisme, absentéisme des enseignants). A ce titre il serait intéressant d'ouvrir la cible à des jeunes avant l'âge de 15 ans, par exemple dès 12 ans (notamment dans le cadre du continuum éducation primaire, secondaire et professionnalisation) »

« Filles-mères (prioritaires car peu ou pas éduqués, très jeunes, exclus par leurs communautés et donc particulièrement vulnérables tout comme leurs enfants ; Jeunes PSH (Personnes en Situation de Handicap – omises souvent dans la répartition budgétaire en FPI d'un pays) ; Jeunes oisifs, petits délinquants dans les bidonvilles (prioritaires car devenant de mauvais modèles pour les jeunes à la recherche de solutions de facilité) »

« Les enfants et les jeunes vulnérables et exclus parmi lesquels les déscolarisés ou les non scolarisés »

« Les enfants vulnérables (handicapés, orphelins et issus de familles très pauvres) »

« Les groupes vulnérables, notamment : (i) les jeunes, femmes et hommes faiblement qualifiés et n'ayant pas accès aux opportunités de renforcement de cette employabilité et à l'information sur les métiers et l'emploi (ii) les jeunes, femmes et hommes diplômés n'ayant pas accès à l'information sur les métiers et l'emploi décent aussi bien en milieu urbain que rural (iii) les petits exploitants agricoles, les micros et petits opérateurs de l'économie informelle dont les compétences, la productivité, l'accès aux marchés et aux ressources productives, la protection sociale doivent être améliorés (iv) les travailleurs licenciés dus aux effets des crises internes et externes (v) les salariés en situation d'emploi précaire nécessitant le respect des principes et droits fondamentaux au travail. »

« Les jeunes filles. Être sûr qu'elles aient l'opportunité d'étudier et de se défaire des obligations du quotidien et de la gestion de la maison, des corvées d'eau, etc. La tranche d'âge 13 / 17 ans, âge pivot dans la réussite ou échec scolaire. »

« Jeunes filles mères, jeunes déscolarisé.es en emploi domestique, jeunes non scolarisé.es ou scolarisé.es précoces, jeunes en études et en emploi précaire, jeunes en situation de rue, jeunes en situation de violences »

« A mon sens, toute personne ayant besoin d'acquérir des compétences lui permettant de mener une vie autonome et satisfaisante. La cible prioritaire serait à mon sens les filles et les jeunes femmes. »

« Les jeunes (filles et garçons) »

« Publics cibles : les jeunes, les femmes, les artisans et les agro-éleveurs. Les publics cibles prioritaires sont les jeunes qui ont une tendance à aller au-delà des frontières de leur pays à la recherche soit d'une formation de meilleure qualité soit des opportunités d'emplois décents vidant ainsi les villes de leurs bras valides, espoirs de demain. Ensuite les femmes qui par leurs rôles en Afrique contribue énormément à la stabilité des familles et à l'animation de la vie socio-économique de leurs localités. Assurer l'autonomisation de celles-ci contribuerait efficacement à la consolidation de leurs activités dans l'espace domestique et renforcerait leur participation à des instances de décision d'où elles sont culturellement exclues. »

« Les jeunes H / F qui ne peuvent accéder à des formations professionnelles parce qu'il n'y a pas de structure en place dans leur environnement ou parce que le coût des études est inabordable pour leurs familles, les jeune[s] adultes et les adultes qui souhaitent compléter leur expérience ou prendre un nouveau départ, les jeunes femmes qui sont un formidable réservoir d'énergie, de volonté et d'idées et ne peuvent accéder à une indépendance financière par manque de formation valorisant leur statut et leurs compétences techniques. Nous ne croyons pas à un choix sur la priorité, mais sur la méthode. »

« Informel - Les jeunes qui n'ont pas accès à l'université, les commerçants informels, les maîtres en métier, les entreprises privés formels.

Formel - Les Ministère de L'Education Nationale, L'institut national à la formation professionnelle, Les centres de formations professionnelles, Les associations de jeunes, Les entreprises privées des zones ciblées, Les chambres de commerce, les centres de placement en emploi. »

« Jeunes en rupture scolaire avec un projet d'insertion socioprofessionnel sur le territoire concerné »

« Les jeunes issu[us] des couches sociales et communautés vulnérables.

Priorités : filles et adolescentes ; enfants sans foyer familial fixe ; jeunes en situations de handicap »

*« - Enfants en âge primaire[], en risque d'abandon scolaire pour les actions de prévention.
- Enfants*

- Jeunes ayant abandonné l'école en âge de scolarisation secondaire ou apprentissage, en situation à risque (délinquance, prostitution, etc.) pour des actions de réinsertion. »

« Les publics sensibles et en particulier les femmes déscolarisées des quartiers périphériques ainsi que les autres populations subissant une discrimination spécifique (handicap, orientation sexuelle ...). »

« Les jeunes de 18 - 35 ans

Les jeunes en situation d'emploi vulnérables, précaires ou sans emploi

Les jeunes ayant des projets d'entrepreneuriat

Les jeunes femmes

Les filles mères

Les jeunes n'ayant pas complété leur cursus secondaire »

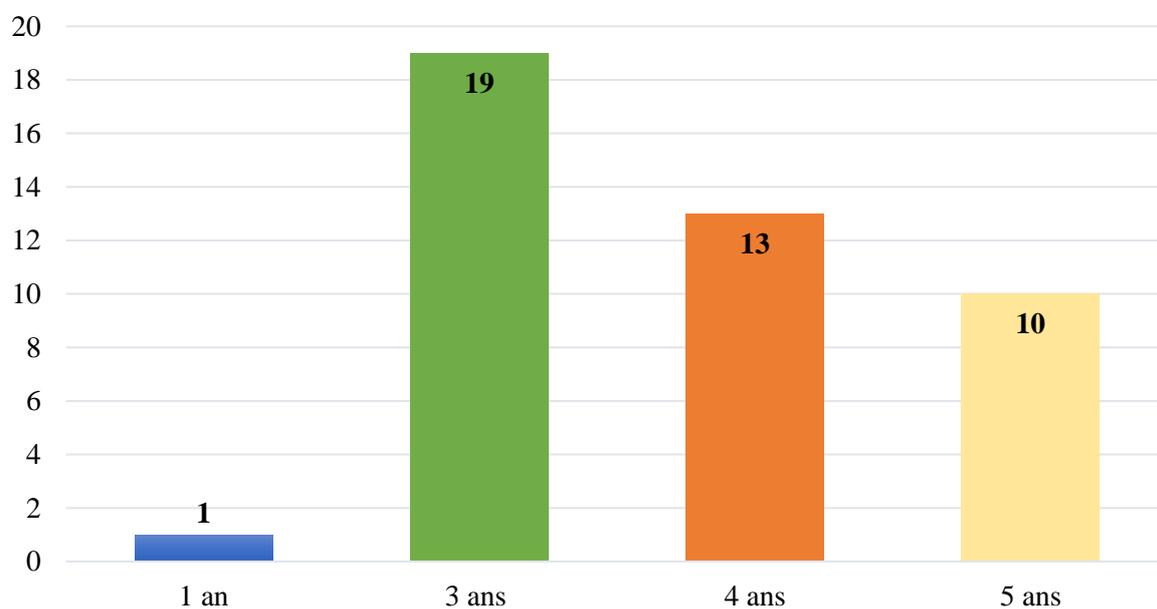
« Jeunes hommes et surtout les jeunes femmes de 15 à 30 ans, déscolarisés depuis au moins 3 ans vivant dans les zones périurbaines des grandes villes, et ne possédant de sources de revenu stables. »

« Les jeunes femmes diplômées sans emplois. Si la situation de ces jeunes femmes qui ont pris leur temps pour étudier jusqu'à l'Université ne s'améliore pas, dans 20 ans, le taux de scolarisation baissera car les gens ne verront plus l'importance d'aller à l'école. L'Afrique retournera encore dans son état antique. »

« Les jeunes de la rue, les enfants travailleurs, les filles domestiques, les apprentis dans les filières artisanales, les filles mères, les enfants handicapés et compagnons de personnes handicapées »

- Quelle durée accorder aux projets ?

Occurences dans les commentaires



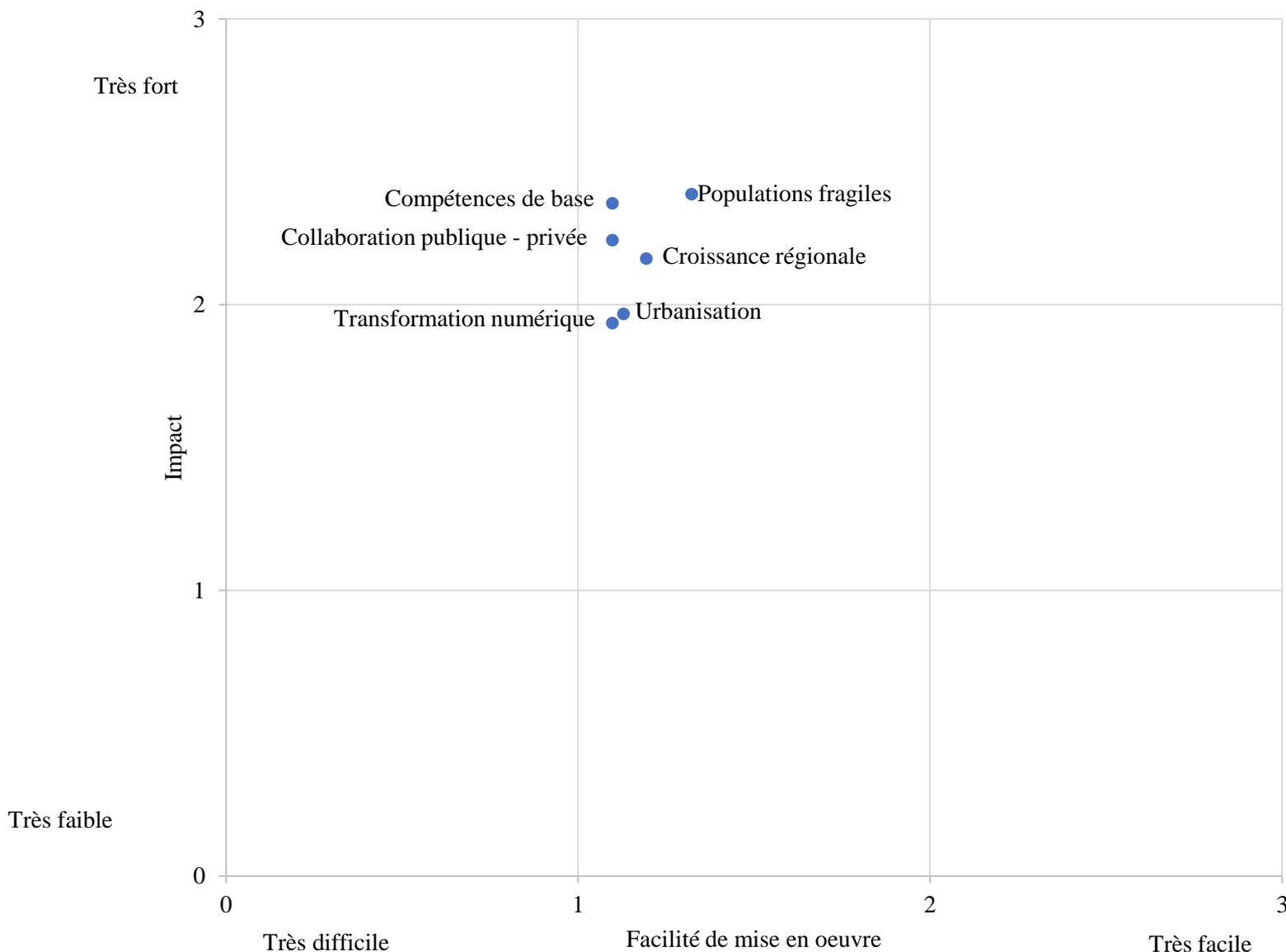
Lignes directrices

Afin de hiérarchiser les principaux enjeux définis dans l'appel à projet, des notes sont attribuées aux réponses des OSC qu'elles apportent sur la facilité de mise en œuvre ainsi que l'importance de l'impact potentiel des projets en phase avec ces lignes stratégiques.

Facilité de mise en œuvre : Très facile : 3
Facile : 2
Difficile : 1
Très difficile : 0

Impact : Très fort : 3
Fort : 2
Faible : 1
Très faible : 0

La moyenne par enjeu des notes attribuées par les OSC concernant l'impact et le degré de facilité de mise œuvre nous permet, comme l'illustre le graphique ci-dessous, de hiérarchiser les axes stratégiques de l'appel à projet. Ces critères seront retenus dans le choix des projets par l'AFD.



D'après les OSC, les projets liés au numérique ou à l'urbanisation auraient un impact moindre. A l'inverse, « accentuer l'effort sur les publics les plus fragiles et en particulier les femmes déscolarisées des quartiers périphériques par des projets adaptés à leur situation » a un très fort impact et est moins difficile à mettre en œuvre.

- **Accompagner la croissance de chacune de ces régions par la lutte contre leurs vulnérabilités dont le décrochage scolaire**

Verbatim

« Madagascar : Accompagnement économique des jeunes vulnérables prenant en charge la dynamique des ménages [...] (besoins de base couverts + disponibilité à mettre en œuvre le projet professionnel[]) qui pourrait dissuader au décrochage scolaire). Les impacts de l'axe citoyenneté + économique (à inclure dans le projet de vie) contribueraient à la croissance économique de la région.

Le système éducatif en tant que tel constitue la principale raison du décrochage scolaire, la pédagogie de l'enseignement, les matières enseigné[e]s, le manque de formation des enseignants, l'inadéquation entre l'école et la réalité quotidienne et la manière dont on évalue les étudiants font que les jeunes abandonnent très souvent leur parcours académique. De plus, l'éducation est très chère, les parents s'appauvrissent d'année en année ce qui fait au bout d'un moment les jeunes sont obligés de décrocher du système scolaire. La mise en œuvre de ce processus pour aboutir à la croissance des jeunes qui restent dans le système éducatif s'avère très difficile mais si tous les acteurs arrivent à jouer leur partition l'impact sera très fort. »

« L'impact de la lutte contre les vulnérabilités pour accompagner la croissance économique d'un territoire est très fort mais ne peut être évalué correctement selon nous dans le cadre d'un projet puisque c'est un impact de long terme. »

« À l'échelle microéconomique, la mise en œuvre et l'impact est mesurable et visible ; à l'échelle macroéconomique, ces dimensions sont plus difficiles à mesurer »

« Continuum Education - développement qui a des répercussions déterminantes pour les jeunes bénéficiaires tout au long de leur vie et pour les communautés auxquelles ils appartiennent »

« L'éducation de base est incontournable pour l'autonomisation des jeunes »

« C'est facile si les moyens sont mobilisés et que tous les acteurs concernés (collectivités, éducation nationales, associations locales) travaillent ensemble et dans le même sens. Il y a aussi un défi d'intégrer les solutions numériques d'apprentissage. »

« [...] cela dépend aussi de la situation économique (possibilité d'insertion en emploi ou création d'auto-emploi) et bonne santé financière des entreprises, la croissance économique étant multifactorielle. »

« Se basant sur des programmes passés de [...] en Haïti ainsi que [sur] le contexte haïtien, la mise en œuvre peut être difficile et prend du temps, surtout que c'est toute une chaîne qu'il faut toucher. Les différents acteurs ont leur[s] propres problèmes qu'il faut aussi adresser. Cependant, une fois que la mise en place fonctionne c'est aussi toute une chaîne qu'on améliore. On aura même des impacts non attendus. »

« Difficile car il est nécessaire de passer par une approche multi-sectorielle, multi-acteurs public, privée, société civile. Et aussi valoriser les apprentissages non techniques qui sont peu reconnus par les systèmes d'éducation formels nationaux. Les apprentissages et les savoirs faire manuels doivent être plus valorisés car ils sont porteurs d'accès à l'emploi s'ils sont reliés au marché du travail et de l'emploi local. »

« Cette situation de décrochage scolaire des jeunes repose sur la situation économique du pays. Toucher le système scolaire vers la professionnalisation équivaut à avoir un système rodé mettant en relation les compétences nécessaires au développement du pays. Donc miser sur la formation-emploi. »

- **Miser sur la croissance de l'urbanisation comme facteur de rattrapage pour les jeunes déscolarisés**

Verbatim

« Par des effets multiplicateurs, l'amélioration de l'accès aux services de base par mes ciblés aura un impact positif sur le reste de la population »

« Haïti : La croissance de l'urbanisation constitue un facteur principal pour assurer l'inclusion des jeunes déscolarisés, la création d'emploi dans des secteurs porteurs va être une belle opportunité pour faciliter l'intégration de ces jeunes dans le développement de sa communauté. Toutefois beaucoup d'effort doit être fait pour faire accepter ces jeunes déscolarisés par les autres membres ou les autres structures de la communauté »

« S'il est important de cibler les populations urbaines ou périurbaines, il ne faut surtout pas restreindre les opportunités d'emploi aux zones urbaines. [Beaucoup] de ces jeunes viennent du lieu rural et souhaiteraient pouvoir y retourner avec un projet entrepreneurial. Le manque d'infrastructures relevé[] frappe surtout les zones rurales ; or c'est dans les campagnes que se joue en grande partie [l']avenir de l'Afrique dans un contexte où la population d'Afrique subsaharienne double entre le début et le milieu du 21ème [siècle], les campagnes devront nourrir les villes. Par ailleurs, il faut limiter l'urbanisation (pour des raisons sociales, sanitaires et environnementales) »

« Avoir des actions sur l'urbanisation (dont l'accès aux services essentiels) contribue au désenclavement de ces quartiers et à l'inclusion des populations y habitant, ce qui signifie qu'il faut penser des actions transversales / multisectorielles »

« La qualité de vie d'un quartier à un impact fort et peut favoriser une plus grande mixité sociale par exemple ... mais cela peut aussi avoir des conséquences contreproductive[s] et chasser les habitants encore plus loin des services ... De plus l'urbanisation ne convient pas à tout le monde : de nombreuses personnes préféreraient tenter une expérience rurale ou semi rurale dès que des incitations locales leur sont faite »

« Seul[s] ceux qui ont réussi dans la société peuvent contribuer à l'urbanisation des cités avant que les opportunités ne s'offrent aux autres. Or pour réussir, il faut d'abord aller à l'école jusqu'à un niveau donné »

« Jamais facile de mettre en œuvre quelque chose de durable.... Mais très [facile] si tout est conçu sur une approche de développement de système de marché lié à l'employabilité des jeunes. Les méthodes M4P = Making markets work for the poor en sont une illustration »

- **Relever le défi de la lutte contre la déscolarisation en Afrique de l'Ouest, à Madagascar et Haïti** pour permettre l'acquisition de compétences de base pour tous.

Verbatim

« Les compétences de base doivent être adaptées, ce ne sont pas uniquement des maths, du français. Ce sont des valeurs, des attentes du monde du travail, des principes de résilience (anticipation des risques, éducation financière, identification des rumeurs, des théories du complot, des processus d' enrôlement dans des mouvements violents, etc....) »

« Je ne sais pas si le mot 'TOUS' se réfère aux autres jeunes sans problèmes ou bien aux membres de la famille du jeune déscolarisé (parents, grands frères et sœurs). Souvent le jeune déscolarisé à un cadre familial précaire. Il est intéressant de chercher à avoir un impact sur l'environnement familial »

« Le développement humain durable passe par une éducation de qualité »

« Haïti : il faut l'engagement (vrai compromis a établir en amont de la mise en œuvre du projet) de tous les parties prenantes (MENFP, les parents, les enseignants, la communauté, etc. »

« [...] considère tous les types de renforcement des compétences de bases (éducation non formelle, alphabétisation etc.) au-delà de la scolarisation formelle »

« L'acquisition de compétences de base doit être adaptée aux besoins des populations les plus vulnérables (modélisation) »

« L'orientation de l'éducation vers les compétences de chaque jeune contribuera à son épanouissement culturel et professionnel »

« Impliquer les chefferies traditionnelles dans la lutte contre la déscolarisation est un moyen simple, qui permettra d'amener les enfants rester aussi longtemps l'école pour acquérir des compétences nécessaires à leur propre développement et celui de leur cité »

« Les causes des déscolarisations restent des facteurs qui peuvent limiter l'offre d'alternatives »

- **Intensifier la collaboration des secteurs privés et publics pour développer le système d'enseignement depuis l'éducation de base jusqu'à la professionnalisation.**

Verbatim

« L'analyse des données sur les jeunes ayant suivi une formation générale et qui sont au chômage, démontrent la nécessité de réaliser des projets en collaboration »

« Madagascar : Plusieurs secteurs privés, publics interviennent dans le domaine de l'éducation, de la formation et l'insertion des jeunes vulnérables mais d'une manière très isolée. La collaboration entre le secteur public et privé se fait notamment au niveau des formations professionnelles qualifiantes notamment sur la redéfinition des référentiels métiers. Un des types de collaboration à renforcer serait le placement en stage des jeunes en enseignement supérieur et en formation professionnelle. Cette collaboration est indispensable pour assurer l'adéquation entre les formations et les demandes des employeurs, d'une façon harmonisée. Il faudrait donc renforcer les plateformes de collaborations encore très discrètes avec des impacts de leurs interventions quasi-inexistants. Beaucoup de volonté dans le secteur privé, aussi bien des acteurs d'éducation/formation que des entreprises. Les entreprises privées sont de plus en plus conscientes de leurs rôles pour renforcer l'employabilité des jeunes. De même, des incubateurs d'entreprises et des événements liés aux start-ups sont des partenaires utiles pour la professionnalisation. Manque cependant de gouvernance/pilotage pour mettre des cadres nationaux de manière proactive.

En Haïti, 70% des établissements scolaires sont du secteur privé, le ministère peut continuer à intensifier cette collaboration entre le secteur privé et le secteur public pour aboutir au développement d'un système d'enseignement de qualité depuis l'éducation de base jusqu'à la professionnalisation. »

« L'imp[a]ct est variable. Pour de la formation profess[i]onnelle, c'est très efficace. Pour de l'éducation de base, les risques de march[an]disation de l'[é]ducation sont très lourds de conséquences, et ne vont pas nécessairement dans le sens d'un développement de l'esprit critique et de la citoyenneté »

« Pour que l'impact soit fort, le partenariat public-privé très souvent considéré sous l'angle de la formation duale ne doit pas être envisagé comme étant la seule synergie possible. Pour maximiser l'impact de collaboration public et privé il s'agirait de développer la reconnaissance sociale de la formation professionnelle qu'elle soit duale ou non. Le secteur privé trouve également toute sa place dans une « coresponsabilité partagée » avec le public dans la définition du besoin et de l'offre ainsi que dans les examens et dans la certification (afin de garantir que cela correspond aux besoins de l'économie). Une des difficultés réside donc dans le fait d'envisager des passerelles entre les deux secteurs adaptés au contexte et non pas une réplique des systèmes duals européens. Mais il s'agit également de développer des partenariats au sein même du secteur public, entre des autorités décentralisées et déconcentrées ou centrales par exemple. Ce type de partenariat peut se révéler fructueux. En effet, des liens entre les autorités en charge de la formation, sur des cursus qui peuvent tout à fait être localisés en fonction des besoins et des collectivités territoriales favorisant des techniques spécifiques, des qualifications spécifiques dans ses passations de marché (exemple : obligation de l'utilisation de matériaux locaux – liés à des compétences développées localement dans le cadre de la formation professionnelle). Le secteur public, doit, au-delà des autorités en charge de la formation, donc être considéré comme un acteur

de la professionnalisation par le biais de son influence sur les marchés institutionnelles (passation de marchés orientés vers la jeunesse, chantier-écoles etc.). »

« Besoin d'un plaidoyer fort rassemblant plusieurs acteurs privés et publics »

« Le partenariat Public / privé constitue un levier de réussite dans l'amélioration de l'adéquation Formation / Emploi des jeunes et par ricochet leur insertion professionnelle / sociale. Cela nécessite une période intense de construction partenariale entre public / privé ayant des cultures différentes et parfois des réticence[s] à travailler l'un avec l'autre. »

« Les acteurs ont conscience qu'un travail collégial peut amener des résultats bénéfiques pour tous. »

« Il y a quelques obstacles à [] bien analyser et ne pas sous-estimer, bien sûr, mais pour le projet le ticket Public-Privé est LE ticket gagnant. »

« Pour développer davantage ces partenariats, il faudrait assurer un engagement constant des institutions publiques concernées, qui sera difficile vu les termes limités et le taux de renouvellement des postes dans les services étatiques. Les initiatives qui avancent bien dépendent le plus souvent des relations interpersonnelles, et à chaque changement de poste, les services étatiques changent leurs priorités et relations stratégiques. Si le secteur privé prenait le lead pour faire du plaidoyer au gouvernement, il se peut que les relations établies seraient plus soudées, mais le secteur privé n'a pas de voix commun[e] en termes de leurs objectifs de plaidoyer. »

« Si l'objectif principal de l'éducation est de contribuer à garantir une activité professio[n]nelle rémunérée, alors c'est la meilleur[e] approche. Et c'est la plus lourde à faciliter car la collaboration intersectorielle ne va pas de soi. »

« Amener le secteur privé à définir ses besoins en compétence demande un changement d'investissement car il faudrait bien que le privé contribue soit financièrement soit techniquement à la formation de ces jeunes »

« Il suffit que les gouvernement[s] dans leur loi des finances, donnent un avantage aux entreprises privée qui accompagnent la professionnalisation des jeunes en milieu scolaire. »

« C'est une condition pour des impacts durables »

- **Miser sur la transformation numérique, les réseaux et l'intelligence artificielle pour transformer la situation des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques.**

Verbatim

« Les équipements et services numériques requièrent des ressources importantes »

« Madagascar : Mise en œuvre difficile = coût élevé des supports technologiques + coût élevé de la connexion Internet / équipement + recherche, conception et mise en ligne des contenus digitaux. Par contre, les zones urbaines sont desservies par le réseau Internet. Impact fort = Grand apanage des jeunes sur la technologie, et fort[e] potentialité sur un axe « citoyenneté »

Haïti : Les jeunes déscolarisés n'ont pas à leur portée les nouvelles technologies, la transformation numérique n'aura pas un impact considérable sur la transformation de la situation des jeunes déscolarisés. Par contre la mobilisation en réseaux pourra avoir un impact plus fort sur la transformation de la situation de ces jeunes. »

« La question est très large, difficile de répondre... intégrer des 'briques' techniques fondées sur le numérique est facile... pour autant, l'amélioration du niveau de connaissances ou de compétences ne dépend vraisemblablement que peu de la mise en œuvre de ces moyens-là. Le confinement actuel prouve au monde entier que la présence humaine reste le moyen essentiel »

« Les dispositifs numériques de formation et de mise en réseau peuvent avoir un impact important mais nécessite un accompagnement à l'accès et un suivi humain pour assurer de leur réussite. »

« Les barrières d'accès au numérique peuvent constituer un défi de la mise en œuvre »

« Cela constitue des solutions novatrices, peu coûteuses et très adaptées aux jeunes, très branchés sur les réseaux sociaux et [les] TIC. Toutefois, les contraintes techniques constituent encore un obstacle dans des villes petites et moyennes des pays ciblés. »

« La difficulté réside sur les capacités et les moyens technologiques. »

« Les projets basés sur la transformation numérique sont à la mode aujourd'hui comme outils pertinents de mobilisation des jeunes. En Afrique les risques d'utilisation de ces réseaux à d'autres fins sont énormes. Ensuite la pérennisation de ses acquis n'est pas garantie. »

« Les investissements financiers sont faibles, même très faible en utilisant le réservoir quasi inépuisable de l'open source...et l'adhésion, l'attente et l'efficacité auprès des jeunes est (presque trop !) rapide »

« Cela ne doit pas être une fin en soi, mais le mobile, le numérique et leur développement sont des outils très favorables. La preuve ce sont ceux qu'utilisent les groupes qui se développent le mieux : incluant les groupes violent[s], mafieux, extrémistes. »

« *L'outil numérique peut être particulièrement utile pour résoudre des difficultés d'accès ou de coordination mais ne permettent pas toujours de résoudre des problèmes quand ils sont de nature sociale. De plus vu le public cible, un problème d'accès peut se poser* »

« *En fait la vulgarisation numérique peut être une opportunité mais il est encore difficile de la surveiller vers une utilisation à bon escient* »

« *L'accès à l'Internet reste un véritable problème en Afrique alors qu'il faut avoir l'accès à l'Internet pour parler du numérique* »

« *C'est opportunité qui s'offre avec des acquis importants pour les jeunes même analphabètes* »

- **Accentuer l'effort sur les publics les plus fragiles et en particulier les femmes déscolarisées** des quartiers périphériques par des projets adaptés à leur situation.

Verbatim

« *Plutôt 'facile' dans le sens où les ONG soutiennent depuis longtemps ces catégories de populations... cela dit, en cas de formation, la mise en œuvre suppose né[an]moins de bien répondre à leurs contraintes familiales (prévoir un système de bourses ou de soutien pendant la phase d'apprentissage induisant une perte de revenus)* »

« *La prise en compte des besoins des populations vulnérables, avec une approche genre, doit constitue[r] le cœur des projets* »

« *Selon les contextes, travailler avec certaines populations est un enjeu politique qui peut mettre l'ONG et le projet en difficultés (ex. mouvements citoyens).* »

« *La difficulté culturelle, historique, la résilience de la condition[] féminine n'est pas un obstacle, mais s'il est facile d'aider une femme ou un petit groupe dans un projet, il est beaucoup plus hasardeux d'imposer une doctrine ou des quotas...Notre approche est celle des projets Pilotes, des micro crédits, de la formation professionnelles en privilégiant des débouchés qui procurent, à coup sûr, une indépendance financière...ensuite, chacun fait sa vie ...* »

« *Très difficile ou pas, c'est une orientation indispensable. Que ce soit pour adapter (espaces protégés) ou en rendant accessible (éducation inclusive).* »

« *Axer l'action sur les plus fragiles apporterait plus d'impact et changement de statut. En fait, l'amélioration du capital économique de ces populations dites fragiles contribuera à l'amélioration de leur statut soci[]al.* »

« *C'est la meilleure solution qui reste et ça passe sans commentaire* »

« *Nécessite une bonne connaissance des réalités socio-culturelles et des barrières liées au genre pour la formation des jeunes filles* »

Commentaires libres

Verbatim

« 53% de la population de Madagascar est dans une extrême pauvreté. La vulnérabilité réside dans un manque de gouvernance mais aussi à cause des aléas climatiques qui interrompent la scolarité ou la formation. Les populations en manque d'accès aux services de base sont les plus impactés. L'économie du pays restant principalement agricole (75,8 % des emplois créés) et informelle, la jeunesse demeure loin des villes avec 76,7 % des malgaches âgés entre 15 et 30 ans qui vivent en milieu rural, contre 23,3 % en milieu urbain. Le non-accès aux services de base pourrait se traduire à la marginalisation d'une communauté qui pourrait à la longue se transformer en ségrégation. Justement, 62% des demandeurs d'emploi sont des jeunes. La prédominance du secteur informel dans l'économie du pays (9 emplois sur 10 en 2015) et le manque de filets de sécurités sociaux qui lui sont associés exposent la jeunesse à l'irrégularité/précarité de l'emploi. Pour autant, 92% des jeunes aspirent à travailler dans le domaine public pour des questions de confort mais celui-ci n'arrive pas à absorber autant de jeunes. Le manque de gouvernance de la part de l'Etat malgache qui devrait coordonner le cadre institutionnel constitue une vraie lacune pour la professionnalisation et l'insertion économique des jeunes. L'insertion socioprofessionnelle et la formation des jeunes sont devenues des enjeux majeurs à Madagascar. Les risques associés à l'explosion du chômage des jeunes imposent d'agir sans tarder, notamment dans les régions. En effet, il est difficile de faire face au nombre croissant de jeunes sur le marché du travail. Trouver un emploi reste difficile pour un jeune, même qualifié ou diplômé. »

« Il faudrait aussi prendre compte l'aspect identitaire (et pluri-identitaire) des jeunes, leur lien avec ces multiples identités et leur insertion sociale, avant même leur insertion professionnelle et économique.

Nous avons également plusieurs questions :

- "Innovation" : quelle est la définition AFD de ce concept ?
- "Zones périurbaines" : jusqu'où on peut aller, quelles zones peuvent être couvertes par ce projet ?
- "Citoyenneté" : quelle est la définition AFD de ce concept ?
- Est-ce que ce projet peut être fait selon une approche multi pays ? (Si oui, une seule proposition pour 2-3 missions est-elle possible et acceptée ?) »

« Merci pour l'implication des ONG dans le processus d'élaboration des TDR. Cette mécanique de concertation est précieuse ! »

« Le périmètre d'actions possibles est très large. La plupart des enjeux et exemples sont cités avec un degré de priorité ***.

Or seulement [deux] projets seront retenus ! Il serait utile de préciser les critères prioritaires ou critères de sélection.

Sur l'Afrique de l'Ouest, les enjeux spécifiques évoqués sont ceux du Sahel spécifiquement (dialogue inter / intra religieux, public nomade, crise), or tous les pays éligibles ne sont pas concernés par ces aspects, notamment les capitales côtières → y aura-t-il une priorité accordée aux pays concernés par ces enjeux du Sahel ou tous les pays ont-ils leur chance ? »

« Dans la notion de déscolarisation, liée à l'abandon du système formel, il y a surtout la notion de décrochage qui est un processus de désaffection et / ou non adhésion au système

formel et à l'enseignement proposé. Cela est dû entre autres, aux limites de son rendement externe face à la réalité locale / nationale et au décalage entre formation et insertion professionnelle. »

« En milieu rural, comme ailleurs, l'enfant a droit à une éducation de qualité et à la réussite scolaire. C'est pourquoi [...], dont une des vocations premières est d'accompagner les familles en milieu rural dans leur mission d'éducation, vient en aide en achetant des fournitures et en payant l'écolage à certains enfants déshérités (orphelins et vulnérables). Le Projet d'appui à la scolarisation des enfants les plus méritants, les trois meilleurs de chaque classe dont la meilleure fille choisie sur des critères objectifs et transparents sur la base des performances scolaires provenant des Directions des établissements fréquentés. A cette cible principale s'ajoute une seconde catégorie d'enfants, ceux en situation difficile mais laborieux et studieux dans les communes d'Abomey-Calavi, So-Ava et Porto-Novo afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de favoriser la scolarisation des enfants surtout les filles et plus particulièrement celles issues des couches défavorisées. Le projet touche plusieurs enfants dont 2 000 boursiers dont 1 160 filles et 840 garçons qui bénéficieront d'un appui en fournitures scolaires et une prise en charge des frais de scolarité, aussi bien au niveau maternel, primaire que secondaire.

Il s'agit [...] :

- Des orphelins,*
- Des enfants handicapés,*
- Des enfants abandonnés,*
- Des enfants de la rue... [,]*
- Des enfants de personnes handicapés,*
- Des enfants de familles très pauvres »*

« Les priorités dans cet appel sont nombreuses et diverses, l'objectif de la FISONG étant d'apporter de l'innovation il est nécessaire de pouvoir se concentrer sur certains enjeux spécifiques, d'autant plus dans des zones "en crise" et au contexte volatile. »

« Développer des projets d'offres de services sociaux de base dans les quartiers périphériques permet effectivement de répondre aux besoins des populations de ces zones. Cibler les couches défavorisées et fragiles comme les jeunes et les femmes garantissent un développement durable des localités bénéficiaires. Même si les infrastructures modernes ou outils modernes de communication sont nécessaires dans la mise en œuvre de ces projets, il nous semble important de les prendre plus pour des moyens au service des besoins des communautés et groupes marginalisés et non une finalité dont la durée de vie serait égale à celle du projet. »

« La scolarisation, des FORMATIONS PROFESSIONNELLES diplômantes et / ou des FORMATIONS CONTINUES dans des centres directement implantés dans les quartiers représentent l'un des meilleurs investissements :

Les projets Privé-Publics sont indispensables pour créer les conditions du changement. Les efforts et projets pour proposer des alternatives, doivent être d'ordre curatif mais aussi préventifs : Il serait judicieux d'investir dans des régions à urbanisation modéré, afin d'endiguer l'exode rural, principal vecteur de création des quartiers périphériques. Le rôle des femmes pour la conduite de Projets Pilotes, apporte une visibilité et une crédibilité indispensables à l'adhésion de la société. »

« *Le contexte haïtien ne permet pas de faire des choix faciles. On doit toujours s'attendre à des difficultés, certaines prévisibles et d'autres ne le sont pas. Pour cela, des approches innovantes et adaptables sont cruciales pour mener un projet de ce type, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en interaction plusieurs acteurs avec des faiblesses structurelles et intérêts divergents. Selon son expérience avec les centres professionnels en Haïti, les services étatiques consacrés au développement de l'emploi, et les jeunes des communautés défavorisées (surtout à Port-au-Prince) [...] est enthousiaste de continuer davantage la discussion avec AFD pour approfondir les stratégies novatrices d'insertion professionnelle. »*

« *Cette thématique dans ces territoires est pleine de défis. L'innovation viendra probablement des solutions alternatives ou à des approches croisées qui mixent éducation formelle, éducation civique, formation professionnelle en lien avec le marché de l'emploi. Dans tous les cas, il est crucial de questionner, faire participer, stimuler, provoquer l'intérêt et la curiosité, et écouter les jeunes. Pour cela il est nécessaire de "dé-paternaliser" l'éducation, en apportant plus de diversité du côté des enseignants, tout en préservant les valeurs humaines et de vie en commun. Merci pour cette consultation »*

« *Il ne faut plus attendre que les jeunes se déscolarisent avant de penser à les récupérer. Un jeune qui abandonne et se met dans la rue est déjà mentalement déterminé à vaincre ou à périr, et plus attirer par la délinquance.*

Il faut donc les proposer des solutions alternative[s] depuis qu'il sont encore sur les bancs quand l'échec devient répétitif. Il faut accompagner les ONG qui ont de tel projet. L'ONG [...] a pris le risque de mettre 50 jeunes ayant décidé d'abandonner les études en apprentissage. C'est un projet qui devrait se perpétuer vu son importance sociale et économiques, mais faut[e] d'accompagnement, nous avons laissé cela de côté d'abord alors que [ce sont des] mesures qu'il faut prendre à temps pour réduire la délinquance, le terrorisme, ... »

« *La pyramide des systèmes éducatifs africains laisse en route des pourcentages énormes d'enfants après l'école primaire et le collège. Car la capacité d'accueil des lycées et universités est très limitée.*

Ce projet de l'AFD [est] très pertinent et [peut] servir de modèle pour d'autres bailleurs car les enjeux sont très importants »